58me Année — Nouvelle Série — N° 404 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 17 OCTOBRE 1953.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le prix du blé pour le calcul du fermage

En ce qui concerne l'année culturale 1953-1954

Au premier abord, il semble qu'il n'y ait pas grand changement par rapport à l'année culturale précédente.

Le décret n° 53.688 du 31 Juillet 1953 s'exprime ainsi dans son article 1er :

« Le prix de base du blé servant au calcul des fermages et des paiements prévus en blé aux termes des conventions en cours est fixé à 3.445 francs, ce prix étant toutefois diminué du montant de la taxe statistique visé à l'article II du présent décret et éventuellement de la cotisation moyenne de résoption à la charge du fermier ».

Les difficultés commencent si l'on se reporte à l'article II. Celui-ci prévoit trois sortes de taxes qui sont perçues par les Organismes stockeurs par prélèvements sur les prix payés aux Producteurs.

1°) Une taxe de statistique dont le taux est fixé à 27 francs par quintal et qui est prélevée au profit de l'Office National Interprofessionnel des céréales.

2°) Une taxe de 3 francs par quintal au profit du Fonds National de Progrès Agricole.

3°) Une cotisation de 5 francs par quintal sur les livraisons de blé, au delà du cinquantième quintal, au profit du Fonds National de Progrès Agricole.

Seule la taxe de 27 francs par quintal perçue au profit de l'Office National Interprofessionnel des céréales est qualifiée de « taxe statistique », c'est donc elle seule, si l'on interprète littéralement le texte, qui devrait être déduite du prix de base du blé.

Nous estimons cependant qu'il faut ajouter à ces 27 francs les 3 francs affectés au profit du Fonds National de Progrès Agricole.

Nous pensons que, dans l'esprit du législateur, il s'agit de deux fractions d'une même taxe. En effet, l'an dernier, la taxe statistique était de 30 francs. Le législateur a certainement voulu la laisser au même taux et la diviser en deux fractions ayant chacune une destination différente.

Par contre, la retenue de 5 francs par quintal au delà du cinquantième quintal est qualifiée de cotisation. Il ne s'agit plus là d'une taxe et, à notre avis, aucune déduction ne peut être envisagée.

Il ressort de ces considérations que le prix de base du quintal de blé pour le paiement des fermages est avant la déduction de la cotisation de résorption de 3.415 francs.

Quant à cette cotisation de résorption, le législateur a cru devoir prendre un décret pour la maintenir. Ce décret, en date du 31 Juillet 1953 précise que, lorsqu'un bail comporte un fermage stipulé en argent, sur la base du prix d'une céréale, le fermier peut opérer sur ce prix une déduction correspondant à la moyenne par quintal des taxes qu'il devra acquitter sur les livraisons en cette céréale.

Quant au barême de la cotisation de résorption, il est le suivant, toujours d'après le décret du 31 Juillet 1953 :

de 0 à 50 quintaux exonération
de 51 à 75 quint. demi taxe simple
de 76 à 100 quint. Taux simple
de 101 à 200 quint. maj. de 25 o/o
de 201 à 400 quint. maj. de 50 o/o
de 401 à 600 quint. maj. de 75 o/o
de 601 à 800 quint. maj. de 100 o/o
de 801 à 1.000 quin. maj. de 125 o/o
au delà de 1.000 quin. maj. de 150 o/o

André PRAX
Docteur en Droit.

CROUNIQUETO GALOIO

Adus lou Calen

Ero ço que se dis uno bono pasto d'ome. Travajaire? pas fouosso! Ero d'aquèu brave mounde que passon soun tèms à bricouléja, un pau de casso, un pau de pesco, l'estièu au jardin, quatre abricoutier au Plan des Tines, fasié soun vin, ramassavo si bérigoulo, em'aco uno pensioun dou Gouvèr (qu'en estènt sourdat à Verdun avié perdu'n iué). Eron dounc borni, avié un iué en veire, ço que l'empachavo pas d'estre un brave ome, coumo la fiho de la counciergie : « elle est un peu boiteuse ce qui ne l'empêche pas d'être vertueuse », vo coumo lou Paire Bongarçon, félibre Dignès, que pourtavo uno bello barbasso, e que dins uno de si cansouneto disié : « on peut avoir de la barbe au menton, être quand même un bon garçon ».

Ansin l'ivèr sourtié pas lou vespre de pou de prendre lou mau ; quand avié manja se couijavo, pausavo soun iué de vèire dins uno bolo d'aigo, se calavo dins sa litocho, e legissié soun journau tranquile, fasié tira dins li pichounis anounço en jusco que s'endormèsse.

Un vespre en se couchant en liogo de se gara soun iué de vèire, se derrabé lou bon e lou metté dins la bolo. Inutile di dire que dou cop li végué plus ren. La niué nègro. E alors lou pauro crido se frémo e li dis :

— Mioun, adu me lou calen, que l'i a mai uno panno d'eleitricita.

O paure de nautri, quand pamens sias pantaiaire. Fau vous dire qu'en mai de tout èro un félibre !

Louis CASTEL.

FELIBRIGE

C'est donc définitif. Dimanche 25 Octobre aura lieu à Digne le Congrès des Félibres bas-alpins auquel participeront tous les félibres gavots et les groupes folkloriques, en plus des Amis du Provençal qui sont tous cordialement invités.

Voici le programme de la journée :

à 10 heures, réception au kiosque à musique, Place de la Libération, et formation du cortège qui se rendra au Monument de Mistral, Square de la Chambre de Commerce. Allocution et dépôt d'une gerbe.

à 10 heures 50, au cimetière, rassemblement sur le tombeau du Dr Honnorat et visite aux tombes des Félibres reposant dans ce Campo-Santo.

à 11 heures, dans l'ancienne Cathédrale de Notre-Dame du Bourg, Messe Provençale, avec le concours du Quadrille Sisteronnais et du Roch Osco Manosco.

à 12 heures 30, au Grand Hôtel, repas en commun, prix du repas 600 francs vin et service compris. Se faire inscrire ou écrire à M. Auguste Cheillan, Cabiscol de l'Escolo de Bléouno, le Pigeonnier, Digne.

à 15 heures, grande Félibréjade dans la salle des Fêtes du Collège de filles. Tous les participants pourront et devront y aller d'un conte ou d'un poème en provençal, ou à la gloire de la Provence. Bien entendu les groupes folkloriques s'y exhiberont dans leurs chants et danses locales.

En ce qui concerne Sisteron, tous les membres de l'Escolo de Durenço se feront un devoir d'y participer. Le Quadrille au complet participera à cette journée, accompagné de la Fanfare du Boumas. Un autocar partira à 8 heures 30 de la Place de l'Eglise. Ne seront admises au car que les personnes qui se seront faites inscrire au Bar Samuel.

Le costume provençal sera de rigueur, ainsi que la bonne humeur.

Cette réunion est une préparation à la célébration des Fêtes du Centenaire du Félibrige qui auront lieu l'an prochain dans toutes les villes de Provence.

Venez tous et amenez vos amis. Qu'on se le dise.

Louis CASTEL.

Union des Sociétés de Secours Mutuels des B.-Alpes

Dimanche dernier s'est tenue à Digne, à la Chambre de Commerce des Basses-Alpes, l'Assemblée Générale de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels du Département.

Le Président départemental, M. Charles Grouiller, ouvre la séance en remerciant les responsables des Sociétés présentes ; il excuse diverses personnalités qui n'ont pas pu assister à cette réunion et adresse des félicitations à tous les mutualistes qui ont reçu des récompenses au cours de l'année 1952-1953.

Après les compte-rendus administratif et financier, M. Charles Grouiller invite les présidents des Sociétés de Secours Mutuels à réviser les statuts, de façon à accorder aux mutualistes des avantages avec la vie actuelle. A cet effet une commission composée de six membres est désignée et est chargée d'élaborer des statuts types.

Ces statuts seront alors communiqués à tous les présidents qui eux, les soumettront en Assemblée Générale de leurs membres. Ces nouveaux statuts prévoient de nombreux avantages accordés aux mutualistes.

Après cette réunion, toujours dans la même salle, s'est tenue l'assemblée générale de la Caisse Départementale Chirurgicale des Basses-Alpes, qui groupe à l'heure actuelle 22.000 membres environ, placée sous la direction de M. Blanc, et dont la situation financière est très satisfaisante.

Pour terminer ces deux réunions, M. Charles Rolland, le distingué et sympathique Président de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes, au nom de cette assemblée, offre un vin d'honneur aux délégués mutualistes.

SPORTS

Sisteron-Vélo bat G. S. Finances 2-1

Pour son premier match de Championnat Sisteron-Vélo a bien débuté dimanche dernier, à Marseille, contre le Groupe Sportif des Finances.

Le score de 2 à 1 indique que la partie fut très disputée surtout en première mi-temps, car un seul but fut marqué par une magnifique tête de Latil G. en faveur de Sisteron.

La deuxième mi-temps sera à l'avantage des Marseillais et Amayenc sera, par un très beau tir, battu. Cependant Sisteron donne des modifications à sa ligne d'attaque et dominera jusqu'à la fin en ajoutant un nouveau but, ce qui lui donnera la victoire.

En général très bonne partie de toute l'équipe sisteronnaise.

Sisteron-Vélo reçoit Bon Pasteur de Marseille

L'équipe du Bon Pasteur de Marseille sera demain, sur le Stade de Beaulieu, l'adversaire, en foot-ball, de l'équipe du Sisteron-Vélo en un match de championnat.

Les joueurs locaux, actuellement animés d'un excellent esprit sportif mettent les conseils éclairés de leur entraineur en pratique.

Cette saison ils veulent repartir sur des bases solides et redonner confiance à leurs dirigeants et à leurs nombreux supporters.

Aussi demain, rendez-vous sur le Stade, à 15 heures, pour encourager nos jeunes footballeurs qui, souhaitons-le, remporteront une nouvelle victoire.

Amis sportifs faites bon accueil aux cartes du Sisteron-Vélo

Tous les sisteronnais ne sont pas sans ignorer l'énorme effort de redressement qui se manifeste au Sisteron-Vélo. Bien que le Championnat débute à peine, l'activité du S. V. est débordante depuis plus de deux mois et les victoires les plus marquantes sont déjà inscrites à son tableau.

Sisteron-Vélo qui a mis sur pied cette année trois équipes doit connaître une activité encore jamais égalée. Ces équipes, nous avions eu l'occasion de les présenter. L'équipe première, enrichie cette saison de nouveaux et solides éléments, autorise les meilleurs espoirs et son comportement en championnat devrait être des plus dignes et des plus brillantes. L'équipe réserve sera au moins égale à l'équipe de ces dernières années et renforcée par d'anciens éléments, elle permettra aux jeunes de se familiariser avec le foot-ball. Ensuite une équipe minime sur qui repose les espoirs de l'avenir a été formée cette année et met déjà en émulation les jeunes sisteronnais. Ces trois équipes participeront ainsi aux différents championnats et matches amicaux.

Enfin, évènement sensationnel, cette saison la Société a fait venir un joueur-entraineur des plus qualifiés qui se chargera de l'éducation des équipes. Ce joueur vous le connaîtrez vite tous, c'est M. Louis Icard qui, avec les dirigeants, s'emploiera de son mieux à relever le niveau foot-ball à Sisteron.

A côté de ceci toute une série de dépenses matérielles, ballons, souliers, s'est avérée indispensable à la bonne marche du club.

Amis sportifs, vous voyez que Sisteron-Vélo revit cette année d'une nouvelle flamme et que ses dirigeants, dont M. Fauque est le président, ont mis tout en œuvre pour réussir. Aussi le Comité du Sisteron-Vélo qui vient de lancer ses cartes de membres honoraires et bienfaiteurs (section foot-ball et basket) vous demande de leur faire un accueil sportif. Depuis deux ans la Société ne vous avait plus sollicité, et en l'honneur de cette grande reprise d'activité elle vous demande de l'encourager à remonter bien haut le drapeau du Sisteron-Vélo.

A vous tous, amis sportifs, elle vous dit Merci.

Fin de saison

Les premières pluies d'Octobre ont chassé les derniers touristes qui nous honoraient encore de leur présence en s'extasiant devant le beau ciel bleu de fin Septembre.

La saison touristique de cette année a été malgré tout — je ne dirai pas lucrative — mais assez suivie. Elle a été pour nous l'occasion d'avoir vu circuler pendant une longue période les voitures appartenant à diverses nations qui nous voisinent ou de l'autre côté de la Manche, et cette exode d'automobiles prouve surabondamment que notre route, la 85, est la plus fréquentée. Nombre de touristes se sont arrêtés tant le spectacle grandiose des panoramas les a surpris. Rares sont ceux qui n'ont fait que traverser la ville, mais cependant, sans être pas plus optimiste que pessimiste, disons que malgré la publicité faite pour la Route de la Lavande, elle n'a gêné en rien la fréquentation de la Route historique Napoléon.

Cette route a un double avantage elle est pittoresque en même temps qu'elle est parfumée par les côteaux de lavande qu'elle traverse. N'avons-nous pas à quelques kilomètres de Sisteron des distilleries de lavande dont le transport par camion de cette plante odoriférante parfume nos rues à l'époque du ramassage ?

Les derniers touristes ont pu connaître ce parfum pénétrant en cette fin de saison.

Si en période de vacances nos rues ont été quelque peu encombrées par le gros charroi, nous espérons qu'à l'avenir, lorsque les beaux immeubles que l'on construit actuellement seront terminés, les principales rues seront dégagées des matériaux de construction, notre ville plus agréable à l'œil offrira aux touristes un aspect plus grandiose et plus propre ; son ciel bleu, ses deux belles rivières poissonneuses, ses bois giboyeux, ses avenues ombragées et son camping au bord d'une rivière propre aux ébats nautiques sont des richesses que d'autres villes nous jalousent.

Bientôt un dépliant fera connaître au loin tous les trésors de notre Cité et préparera pour la saison prochaine la fréquentation de notre région qui fut déjà, bien avant la guerre, le rendez-vous des touristes avides de bon air, admirateurs de beaux sites et du pittoresque.

SUIRAM.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Fernandel dans
LES 5 SOUS DE LAVAREDE
en version intégrale.

EN FLANANT...

Des mots...

Me trouvant pour mes affaires dans un bureau d'une administration de la ville, j'écoutais le dialogue suivant :

— Monsieur je réponds à votre convocation afin de régler la succession de mon pauvre mari Isidore.

— Bien Madame.

— Votre défunt mari était un époux « commun » et la maison de la rue Saunerie n'est pas « propre ».

— Monsieur, je ne puis en entendre d'avantage, à mon âge, traitée comme celà, encore si vous usiez de termes corrects quoique impropres.

— Mais Madame, j'applique le code civil créé par l'Empereur Napoléon.

— Monsieur, à votre goujaterie vous ajoutez le mensonge, l'affaire ne se passera pas comme celà, je me plaindrai à vos chefs, vous serez destitué ! !

Elle partit en claquant la porte...

Souriant, quand même, le fiscalin se tournant vers moi, me dit « à votre tour » Monsieur !

X...

CHASSEURS
Si votre chien est mordu
par une vipère...

Faites saigner abondamment la plaie en l'incisant assez profondément avec un canif préalablement flambé et ligaturez le membre de manière à éviter le refoulement du venin vers le cœur. Rappelez-vous qu'un délai d'une demi-heure constitue un maximum pour conserver la ligature sans produire de troubles graves.

Puis, avec la seringue Pravaz, vous injectez le sérum le plus près possible de l'endroit mordu, à condition, bien entendu, que ce ne soit pas une partie essentiellement vitale ou fragile. Si votre chien se trouve mordu à une grande distance de la maison, faites-lui accélérer sa course, de manière que le torrent artériel se maintienne autant que possible à son régime normal. En rentrant donnez-lui du café très fort, mélangé de rhum chaud. Quand, au bout de 24 heures l'enflure commence à se résorber, donnez au chien du lait en abondance.

(Extrait de « La Chasse ». Larousse, éditeur).

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Octobre 1953

Naissance : Françoise Marie Thérèse Nourissier, avenue de la Libération.

© VILLE DE SISTERON

CONCOURS PAR DOUBLETTES

Ce concours de boules, réservé aux membres de la Boule Sisteronnaise, qui a été renvoyé deux fois par suite du mauvais temps, aura lieu demain Dimanche. 8.000 francs de prix.

Tirage au sort à 13 heures 30.

Chaque joueur devra être muni de trois boules.

A VENDRE

MOTO 350 cmc bas prix. S'adresser chez ROME.

VISITE DE M. LE SOUS-PREFET

M. le Sous-Préfet de Forcalquier se tiendra à la disposition des Maires de la région de Sisteron, dans une salle de la Mairie, aujourd'hui Samedi 17 Octobre 1953, de 10 heures à midi.

LA BAUME

Ce Samedi 17 Octobre, à 20 h., et jusqu'au Dimanche 25, Prédication de la Croisade du Rosaire pour la Paix.

Ce Dimanche 18 Octobre, Messe à 10 heures.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 19 Octobre, M. Bernaudon, rue Droite.

TRAVAUX COMMUNAUX

Les Entrepreneurs et Artisans de Sisteron sont informés qu'un projet de travaux à exécuter à l'abattoir et s'élevant à la somme d'environ 700.000 francs est déposé au Secrétariat de la Mairie où ils peuvent en prendre connaissance.

Les appels d'offres sous soumissions cachetées seront reçues à la Mairie jusqu'au Samedi 24 Octobre à 11 heures 30.

AVIS DE LA MAIRIE

M. Lallemand Ferdinand, est prié de vouloir bien se présenter au Secrétariat de la Mairie pour affaire le concernant.

ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES

L'utilité des groupements pour la défense des intérêts collectifs et privés et pour la recherche du progrès dans tous les domaines ne peut être contestée.

C'est dans ce but qu'un Comité provisoire s'est constitué à Sisteron ayant pour mission de réunir tous les parents des élèves du Collège Paul Arène, de les grouper en Association et d'en demander l'affiliation à la Fédération Nationale des Parents d'Elèves.

Les parents des élèves du Collège Paul Arène sont instamment priés d'assister à la réunion préliminaire qui se tiendra au Collège de Sisteron, demain Dimanche 18 Octobre, à 17 heures, en vue de :

1) Prendre connaissance des statuts et former une Assemblée Générale Constitutive.

2) Elire les membres du Conseil d'Administration de l'Association.

3) Etablir le calendrier des réunions du Conseil.

Le Comité provisoire.

AMICALE
DES BAS-ALPINS DE NICE
ET COTE-D'AZUR

La saison 1953-1954 s'ouvre pour les sociétés groupées au sein de la Fédération des Provinces Françaises. Pour que les Bas-Alpins puissent reprendre contact, évoquer les agréables heures passées cet été dans nos belles Alpes ou au delà, ils sont invités par le président M. Garcin et son bureau, à venir aujourd'hui Samedi 17 Octobre à 18 h., 2, rue Lamartine, pour déguster un apéritif offert par l'Amicale.

Que ceux qui ont omis d'apporter leur adhésion profitent de cette heureuse générosité du bureau pour s'inscrire et pouvoir participer aux agapes, manifestations, conférences, qui se dérouleront pendant la saison 1953-1954.

FOIRE DE SAINT-DOMNIN

Rien ne laissait prévoir une si mauvaise journée et la pluie a, cette fois, paralysé une des meilleures foires de l'année, Saint-Domnin, qui réunit chaque fois les nombreux acheteurs de l'hiver, a été copieusement arrosée et de fait, son affluence considérablement diminuée.

Le marché aux bestiaux ne put ainsi se dérouler normalement, chaque producteur essayant de négocier son bétail au hasard de la rencontre. Les forains furent également victimes de ce mauvais temps, nombreux d'entr'eux n'ayant même pas ouvert leur éventaire.

Malgré la pluie, l'affluence fut un peu plus grande l'après-midi à en juger par le nombre de voitures.

Les affaires furent néanmoins très réduites et St-Domnin, côtée comme une excellente foire, fut cette année une foire manquée en raison de la pluie.

DONS

A l'occasion du mariage de Mlle Silvy Suzanne, chirurgien-dentiste à Sisteron, avec M. Paul Mercier, célébré à la Mairie de Marseille, il a été versé la somme de 5.000 francs pour argent de poche aux vieillards de notre hôpital-hospice.

Avec tous nos remerciements, nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

***

L'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de la région de Sisteron remercie sincèrement M. Gonssaud, Maire de Saint-Vincent-sur-Jabron, pour le don de 650 francs fait au nom de quelques camarades de St-Vincent et de Lange.

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

La Direction Régionale de la Sécurité Sociale rappelle aux personnes des cadres des professions agricoles et forestières que la loi du 1er Août 1953, publiée au Journal Officiel du 2 Août 1953, a ouvert un nouveau délai de 6 mois pour le dépôt des demandes de versements rétroactifs vieillesse et qu'ils doivent, pour effectuer ces versements, s'adresser à la Caisse Mutuelle d'Assurance Sociale Agricole de leur département.

Au surplus la loi prévoit que ceux d'entre eux qui ont exercé alternativement ou successivement une activité agricole et non agricole et qui ont été exclus des Assurances Sociales non Agricoles entre le 1er Juillet 1930 et le 1er Janvier 1947, en raison en raison du chiffre de leur rémunération, bénéficient d'un délai de 6 mois pour effectuer le rachat de leurs cotisations vieillesse au titre du régime des Assurances Sociales des professions non agricoles. Ils doivent à cet effet, présenter avant le 2 Février 1954, dernier délai, leur demande à la Caisse d'Assurance Vieillesse des travailleurs salariés non agricoles qui ,pour la région de Marseille a son siège : 13 Cours Pierre Puget à Marseille.

Le Numéro d'Octobre de
TOUT SAVOIR

Toute la vie du monde par le texte et par l'image. 128 pages de lectures passionnantes et d'informations sensationnelles. La science et la technique modernes, sans cesse en mouvement, rendues accessibles à tout esprit avide de SAVOIR. 233 photographies extraordinaires.

TOUT SAVOIR est en vente chez votre marchand de journaux habituel.

Crédit Moderne du Littoral

19, Boulevard Victor-Hugo, NICE

Société Financière
pour l'achat à crédit
de tous véhicules automobiles

CABINET ALIBERT

Assurances Crédit Contentieux
Rue de Provence, SISTERON

Aux Meubles Sisteronnais

(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93

TOUJOURS DU MIEUX

du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables

Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien

ENTREE LIBRE

C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix

CHAMBRES A COUCHER tous modèles — SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles

12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...

Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse

BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande

Tous TRAVAUX à la demande

ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

L'HIVER EST LA...
SOYEZ PREVOYANTS

Le radiateur THERM'X

sans feu — sans flamme
sans odeur — sans fumée

SECURITE ABSOLUE

Le Chauffage le plus économique

En vente exclusive chez

C. FIASTRE

22, Rue Saunerie — SISTERON

Livraison de Thermixine à domicile

ALERTE ATOMIQUE
A WASHINGTON

En Amérique la bombe Malenkov a fait renaître l'angoisse d'un nouveau Pearl-Harbour. Lire dans Paris-Match le passionnant récit de l'angoisse américaine.

Au même sommaire : la voiture révolutionnaire au Salon de l'Auto; au Théâtre Marigny ; Claudel et son interprète Jean-Louis Barrault triomphent dans Christophe Colomb ; le voyage Laniel-Bidault en Turquie ; un explorateur retrouve les plus vieux hommes du monde au cœur de l'Afrique ; la bataille du delta en Indochine.

Demandez Paris-Match à votre marchand de journaux habituel et surtout ne manquez pas d'offrir à vos amis comme cadeaux de fin d'année, des Albums de Paris-Match sur la Reine Elisabeth.

AVIS

Le DIMANCHE 18 OCTOBRE 1953, à 10 heures, à MISON (Village) il sera procédé par le ministère de Me MALPLAT, à la vente des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession vacante de Madame PLEINDOUX Maria, veuve ASTIER.

Le C. E. C. U. R.

Le Club de l'Entr'Aide et de Courtoisie des Usagers de la Route, constitué le 2 Août 1949 par M. Dubrulle, juge de paix à Evian, actuellement à Elbœuf, a son siège social à Paris, 55, rue Laugier (17e) mais dont le courrier d'intérêt général doit être adressé à son président M. Dubrulle : Cecur, boite postale no 10 à Elbœuf (S. I.) a pour but non seulement le respect des règles de la circulation mais encore l'engagement par ses membres de se comporter avec la plus grande civilité envers les autres usagers de la route : automobilistes, motocyclistes, cyclistes, voituriers, piétons, mais aussi de se prêter une aide totale en cas d'incidents, d'accidents ou de pannes sur la route.

Chaque membre prend l'engagement de proposer son aide à tout membre en difficulté sur la route pour quelque cause que ce soit reconnaissable par l'insigne de C.E.C.U.R.

La cotisation annuelle est de 250 frs pour les piétons, 300 frs cyclistes, 400 frs motocyclistes, 1.100 frs autos, comportant l'insigne et le bulletin trimestriel. Elle peut être versée au C/C Lyon 863-71 de Cecur ou au délégué régional membre fondateur M. Jauffret Fernand, Les Capucins, Riez (B.-A.) C/C 2525 Marseille.

Une plaque a été créée pour être placée à l'entrée des villes portant : Courtoisie, Silence, Club de l'Entr'-Aide et de Courtoisie des Usagers de la Route créé à Evian.

Marseille, Oran, Arcachon, Thonon Le Touquet Paris-Plage, Lyon, Bordeaux, Evian, etc... en ont apposé à l'entrée de chaque route et il serait souhaitable que beaucoup d'autres villes suivront leur exemple.

M. Jauffret se fera un plaisir de donner renseignements et prix si les municipalités veulent bien le consulter.

C.EC.U.R.

L'OFFICIEL DES MARQUES
Automobiles — Véhicules Industriels
Motocyclettes — Tracteurs Agricoles

Le numéro du Salon de l'Automobile, donne les Caractéristiques et Prix de 88 marques de voitures, 66 de véhicules industriels, 66 de motocyclettes et 82 de tracteurs agricoles, soit 302 marques représentant 1.092 types, ainsi que les cours des voitures et véhicules industriels d'occasion de 1.198 modèles.

C'est un ouvrage précieux pour l'acheteur et un memento utile aux agents et garagistes qui y trouveront tous les détails de la construction de tous véhicules à moteur.

Envoi franco contre 150 francs en mandat ou timbres.

L'OFFICIEL DES MARQUES
23, Rue Truffaut — PARIS (17me)

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON

Les plus beaux Meubles — A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX — PRIX SANS CONCURRENCE

DANS VOTRE INTÉRÊT

avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région

NE PAS CONFONDRE

MEUBLES BOUISSON

Seul spécialiste des beaux meubles

Rue Saunerie — SISTERON

A CRÉDIT VELOSOLEX

livraison immédiate

Consultez-nous

Garage BUES — SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Outillage Moderne
Prix intéressants.

Etude de Me Edgar MALPLAT
Notaire à SISTERON

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, le trente et un Août mil neuf cent cinquante trois, enregistré à SISTERON le trente Septembre mil neuf cent cinquante trois, folio 76 case 395

Monsieur ROUGNY Honoré René et Madame BOUVEROT Jeanne, son épouse, demeurant à SISTERON

ont vendu à Monsieur BERTAGNOLIO Oswaldo, entrepreneur, demeurant à SISTERON

un fonds de commerce de Station-Graissage sis et exploité à SISTERON, Avenue de la Gare, moyennant le prix de Six Cents Mille Francs.

L'insertion au « Bulletin Officiel du Registre du Commerce et du Registre des Métiers a eu lieu dans le numéro du

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Avis
E. MALPLAT, notaire.

Etude de Me BERNARD
Notaire à SEDERON (Drôme)

Attribution de Fonds de Commece

PREMIER AVIS

Suivant acte de partage de la succession de Monsieur Gustave Victor GARCIN, demeurant aux OMERGUES, reçu par Me BERNARD, notaire à SEDERON, le cinq Avril mil neuf cent cinquante trois, enregistré à BUIS-LES-BARONNIES le vingt deux Avril mil neuf cent cinquante trois, folio 98 numéro 516

Il a été attribué à Madame Marie Louise Augusta GARCIN, épicière, épouse de Monsieur Gabriel DURAND, demeurant aux OMERGUES

Un fonds de commerce d'EPICERIE exploité dans le village des OMERGUES, avec tous ses éléments, pour sa valeur donnée de Dix Mille Francs.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les délais légaux à l'étude de Me BERNARD, notaire.

Pour Premier Avis
BERNARD, notaire.

Venez visiter le magasin de vente des Vélos et Cyclomoteurs

F. SOUVET

Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE

Agence exclusive
des marques de motos

ALMA — M R — NEW-MAP

Cycles

F. SOUVET — METROPOLE

CASENAVE

Machines à Coudre NEVA et BARRET
Accessoires
Réparations

GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT

ROME

Téléphone 78 — SISTERON

SIMCA 9 ARONDE

construite pour vivre longtemps

Silence — Luxe
Confort — Economie

BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON

A. BRUN

Concessionnaire

Tél 26 — SISTERON — Tél 26

Vente à Crédit

Vêtements PHILIP

habillent chic toute la famille à des prix sans concurrence.

5 °/o de baisse sur présentation de la carte famille nombreuse.

TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE

Livraison dans la semaine
Prix avantageux

Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

GRANDS TRAVAUX
d'Electrification et de Canalisations

S. A. au Capital de 210.000.000 de Frs

Siège Social : 25, Rue de Courcelles, PARIS (8e)

R. C. 264 331 B Seine

Bureaux à SISTERON, 25, Faubourg de La Baume — Tél. 123

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

E. JOUVE

SISTERON — Téléphone 7

Pensez à l'hiver pour faire vos provisions de charbons

Passez vos commandes dès à présent

Avant tout achat nous consulter.

CARMONOIX (seul dépositaire pour la région)

© VILLE DE SISTERON